Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Maçon, veuillez visiter :
bpmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

MAÇON

SESSION 2026

ÉPREUVE E.6 : EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE, UNITÉ U.60

Coefficient : 3 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : FRANÇAIS (10 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉPREUVE NATIONALE DU BREVET PROFESSIONNEL MAÇON

L'épreuve comporte deux parties de durée égale : une partie de français et une partie d'histoire-géographie. La durée indicative de chacune est de 1 h 30. Le barème affiché est ramené sur 20 points : la partie de français et la partie d'histoire-géographie sont chacune notées sur 10 points et contribuent à parts égales à la note de l'épreuve.

En français, répondez d'abord aux questions portant sur le corpus, puis rédigez un écrit argumentatif d'au moins trente lignes. Votre réflexion doit s'appuyer sur les documents, vos lectures, vos connaissances et votre expérience personnelle ou professionnelle. En histoire-géographie, répondez aux questions en exploitant le dossier et vos connaissances. Vous pouvez rédiger, compléter le tableau du document réponse ou organiser vos réponses sous forme de schéma.

Les documents du dossier géographique concernant Valmont-sur-Rive sont des données construites pour le sujet. Ils sont à traiter comme les documents d'une étude de cas.

PARTIE 1 : FRANÇAIS (10 points)

Comprendre un corpus et développer une réflexion personnelle argumentée

Corpus : DT 1 et DT 2. Lisez les documents, puis répondez aux questions. Pour la question 1.3, rédigez au moins trente lignes.

1.1 (2 points) Dans le DT 1, expliquez ce que Victor Hugo veut dire en présentant l'architecture comme un « grand livre de l'humanité ». Appuyez votre réponse sur une expression précise du document.

1.2 (2 points) Dans le DT 2, relevez deux idées qui montrent pourquoi la transformation d'un lieu doit tenir compte de ses usages et de ses habitants. Reformulez ces idées avec vos propres mots.

1.3 (6 points) Une transformation d'un lieu peut-elle respecter son histoire tout en répondant aux besoins nouveaux de ses habitants ? Rédigez une réponse argumentée d'au moins trente lignes. Vous confronterez les idées des DT 1 et DT 2 et pourrez mobiliser vos lectures, vos connaissances ainsi que votre expérience personnelle ou professionnelle. Organisez votre texte en paragraphes et illustrez vos arguments par des exemples précis.

PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (10 points)

Étude géographique : transformer la ville et répondre aux besoins de ses habitants

À partir des DT 3, DT 4 et DT 5, étudiez les choix d'aménagement présentés pour la ville de Valmont-sur-Rive. Mobilisez également vos connaissances de géographie. Le tableau du DR 1 peut être utilisé pour organiser votre réponse.

2.1 (2 points) À l'aide du DT 3, décrivez deux évolutions démographiques et spatiales observées à Valmont-sur-Rive entre 2000 et 2025. Citez les données qui justifient votre réponse.

2.2 (3 points) En vous appuyant sur les DT 4 et DT 5, présentez deux objectifs du projet de transformation urbaine et deux difficultés ou désaccords qu'il suscite. Précisez quels habitants ou quels secteurs sont concernés.

2.3 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 en confrontant les enjeux, les aménagements envisagés et les limites du projet. Chaque ligne doit s'appuyer sur au moins un document du dossier.

2.4 (3 points) Rédigez une réponse organisée montrant comment un projet urbain peut chercher à concilier développement de la ville, qualité de vie et réduction des inégalités entre les quartiers. Appuyez-vous sur au moins deux documents du dossier et mobilisez une connaissance de géographie pertinente.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : VICTOR HUGO, L'ARCHITECTURE ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, 1831, livre cinquième, chapitre II, « Ceci tuera cela ». Extrait. La numérotation des lignes est indicative.

[Ligne 5] « L'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, soit comme intelligence. »

Dans ce passage, Hugo associe les édifices à la mémoire des sociétés : les constructions témoignent des époques, des croyances et des capacités humaines. L'extrait met en avant la valeur historique et collective de l'architecture.

DT 2 : HABITER ET TRANSFORMER LA VILLE : LES USAGES ET LES HABITANTS

Texte de présentation rédigé pour le sujet d'après les réflexions de Richard Sennett dans *Building and Dwelling: Ethics for the City*, 2018.

Transformer une ville ne consiste pas seulement à modifier ses bâtiments ou à dessiner de nouveaux espaces. Une ville se construit aussi par les pratiques de celles et ceux qui y vivent : se déplacer, se rencontrer, travailler, se reposer. Un projet conçu sans tenir compte de ces pratiques risque de produire des espaces peu utilisés ou de déplacer les difficultés plutôt que de les résoudre.

La ville change au fil du temps. Préserver chaque lieu à l'identique n'est donc pas toujours possible ni souhaitable. Il faut cependant comprendre ce qui donne à un quartier son caractère et ce qui compte pour ses habitants. Une transformation peut alors associer des usages nouveaux à des traces du passé, à condition que les personnes concernées puissent faire entendre leurs besoins et que les choix d'aménagement soient discutés.

DT 3 : VALMONT-SUR-RIVE : POPULATION ET ÉVOLUTION DES QUARTIERS

Données construites pour le sujet. Valmont-sur-Rive est une ville fictive de 48 000 habitants située au bord d'un fleuve. Les données comparent 2000 et 2025.

Population et répartition par secteur

Secteur	Population en 2000	Population en 2025	Évolution principale constatée
Centre ancien	15 000 habitants	13 000 habitants	Baisse de population ; présence de logements anciens et d'équipements publics
Rives et anciens entrepôts	4 000 habitants	8 000 habitants	Hausse de population ; reconversion partielle d'entrepôts en logements et activités
Quartiers des Hauts	19 000 habitants	21 000 habitants	Hausse de population ; habitat majoritairement collectif
Périphérie résidentielle	10 000 habitants	6 000 habitants	Baisse de population ; éloignement de certains services et emplois
Ensemble de la ville	48 000 habitants	48 000 habitants	Population totale stable ; répartition entre secteurs modifiée

Données construites pour le sujet. Les pourcentages sont rapportés à la population totale de l'année considérée.

DT 4 : PROJET MUNICIPAL DE TRANSFORMATION DES RIVES

Extrait du dossier de présentation du projet, ville fictive de Valmont-sur-Rive, 2025. Texte construit pour le sujet.

Le projet prévoit de réhabiliter plusieurs anciens entrepôts, de créer des logements, des locaux d'activité et un espace public le long du fleuve. Une partie des bâtiments présentant un intérêt historique serait conservée. La municipalité souhaite également améliorer les cheminements piétons et cyclables entre les rives, le centre ancien et les quartiers voisins.

Le projet prévoit que 30 % des logements créés soient des logements à loyer modéré. La ville indique que les travaux seront réalisés par étapes afin de maintenir une partie des activités déjà présentes. Elle reconnaît toutefois que les opérations de dépollution des anciens sites et l'aménagement des accès nécessitent des dépenses importantes.

DT 5 : CARTE SCHÉMATIQUE DÉCRITE ET POINTS DE VUE SUR LE PROJET

Éléments de carte et extraits de comptes rendus d'une réunion publique, ville fictive de Valmont-sur-Rive, 2025. Documents construits pour le sujet.

Sur la carte, le centre ancien se situe à l'ouest des rives. Les anciens entrepôts longent le fleuve au nord du centre. Le quartier des Hauts se trouve à l'est, sur un plateau séparé des rives par une voie rapide. La périphérie résidentielle est située au sud-est. Le projet de promenade et de logements concerne principalement les rives et les anciens entrepôts. Une passerelle piétonne est envisagée entre les rives et le quartier des Hauts.

Habitante du quartier des Hauts : « La passerelle pourrait rapprocher le quartier du centre et des emplois. Il faudra aussi prévoir des services accessibles à pied. »

Commerçant du centre ancien : « Les travaux peuvent attirer de nouveaux visiteurs, mais il faut éviter que les commerces existants perdent leur clientèle pendant le chantier. »

Association de riverains : « Nous souhaitons que les bâtiments anciens conservés gardent une fonction utile et que les nouveaux logements restent accessibles aux ménages modestes. »

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases avec des informations précises tirées des DT 3, DT 4 et DT 5. Vous pouvez rédiger sous forme de mots-clés ou de phrases courtes.

Confrontation des enjeux et des choix d'aménagement à Valmont-sur-Rive

Enjeu ou secteur concerné	Aménagement ou réponse envisagé	Limite, difficulté ou point de vigilance
Rives et anciens entrepôts : ...	.....	.....
Accès entre le quartier des Hauts et les rives : ...	.....	.....
Logements et habitants concernés : ...	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.